

# UNSA TERRITORIAUX Magazine

Supplément à UNSA Magazine N° 122 - Novembre 2009

## Édito



Pari gagné pour l'UNSA TERRITORIAUX : réunir à Toulouse pour son Congrès, les militantes et les militants de toute la France.

Pari gagné et avec quelle maestria par l'équipe du syndicat UECT de Toulouse, d'accueillir les 350 et quelques congressistes venus des quatre coins de la France, de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique.

Toutes les conditions étaient réunies pour faire de ce deuxième Congrès de l'UNSA TERRITORIAUX un grand Congrès et mesurer ensemble le chemin parcouru en trois ans. Un Congrès réussi, ce sont des conditions matérielles optimales, mais c'est avant tout un acte militant fort, c'est la preuve que notre Fédération a grandi et s'est structurée autour d'équipes militantes fortes et dynamiques.

Un grand merci du fond du cœur à l'équipe toulousaine. Les conditions pour entreprendre des travaux fructueux étaient réunies et les échanges n'ont pas manqué autour du développement, de la formation syndicale, de la souffrance au travail.

Trois axes majeurs se dégagent de ce Congrès. La formation syndicale dont la demande explose. C'est un signe de vitalité militante dont il faut se réjouir, mais qui nécessite de mettre en œuvre des moyens humains et matériels conséquents. Nous le ferons. La reconnaissance des compétences des agents territoriaux dont les missions évoluent sans cesse. Nous mettrons en place des groupes filières métiers dans la territoriale qui seront force de propositions dans les instances nationales où nous siégeons.

La demande de voir évoluer le statut de la Fédération pour s'adapter aux nouveaux enjeux sociétaux de demain. Ce qui vient de se passer avec le référendum informel organisé sur la Poste est un signe des temps et illustre avec éclat le renforcement de l'adhésion citoyenne.

Ce référendum marque aussi l'attachement des français à un service public 100% public ce que n'ont pas manqué de rappeler les responsables syndicaux de l'UNSA TERRITORIAUX. Les services publics sont dans l'œil du cyclone : 100 000 postes de fonctionnaires supprimés en trois ans, des collectivités territoriales au « pain sec » avec la suppression à terme de la taxe professionnelle. Autant de contraintes qui font peser un avenir bien sombre sur le service public de proximité.

Pourtant en période de crise, la puissance publique a montré sa capacité à juguler les errements du privé. La défense du service public doit être au cœur des débats, son financement aussi. Pour l'UNSA TERRITORIAUX, parler du coût du service public n'est pas un « gros mot » mais parler de le rentabiliser en est un. La mutualisation des compétences entre collectivités territoriales d'une même région est une des réponses. Mais attention de ne pas tomber dans les travers de France Télécom, ancien bastion public, poussé aux limites de la rentabilité par un management humainement destructeur.

Le service public a de tout temps montré sa capacité à évoluer à condition que ces évolutions soient comprises et acceptées par ceux qui en sont les acteurs : les fonctionnaires !

Ensemble continuons !

Catherine Guérin  
Secrétaire générale

## SOMMAIRE

**2 - De retour du congrès... Résolution générale, débats et amendements.**

**3 - Développer pour construire l'avenir.**

**4 - Rubrique : les invités du congrès : « ils ont dit »**

**UNSA Territoriaux**

21 rue Jules Ferry

93177 Bagnole Cedex

Tél : 01 48 18 88 36

Fax : 01 48 18 88 35

courriel : unsa-

territoriaux@unsa.org

Site internet :

<http://territoriaux.unsa.org>

*libres ensemble*



# L'UNSA TERRITORIAUX

## De retour du congrès...

## RÉSOLUTION GÉNÉRALE, DEBATS ET AMENDEMENTS



A peine rentrés de Toulouse, ceux qui y étaient – plus de 300 congressistes quand même ! – ont la lourde tâche de répondre à LA question de ceux qui n'y étaient pas – les quelques 9 000 adhérents restants : « Alors, c'était comment, le congrès ? ».

En tant que Rapporteur de la Commission de la résolution générale, dont les travaux étaient animés par Ange HELMRICH, je livre donc ici le résumé de ce qui s'y est passé.

■ Grande popularité pour cette commission là puisque près d'une centaine de congressistes avaient choisi de rester tardivement en salle plénière, ce mercredi 30 septembre 2009, pour participer à la réunion de la Commission de la résolution générale.

■ C'est donc dans une ambiance studieuse mais détendue que les travaux s'articulèrent autour des amendements déposés préalablement et des interventions ou questions spontanées.

■ En effet, la Résolution Générale du 2<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération UNSA Territoriaux ainsi que le Cahier Revendicatif qui, pour plus de lisibilité, avait été présenté sous la forme d'un fascicule tiré à part, avaient fait l'objet d'une diffusion bien en amont du congrès afin que toutes les structures adhérentes à l'UNSA Territoriaux puissent valablement les amender.

### ■ Dialogue multi territorial

Le Sud s'est exprimé tout d'abord car les copains (surtout des copines, d'ailleurs) de la région antiboise avaient fait parvenir à la Fédération près d'une demi-douzaine d'amendements ; lesquels, en raison de leur pertinence, avaient tous été pris en compte par le Bureau Fédéral. Il s'agissait de précisions pratiques dans les termes utilisés : article 19 sur l'échelon local des cycles électoraux ou article 25 sur l'augmentation du temps préparatoire pour les Instances

Paritaires, par exemple. Mais cela concernait aussi des ajouts plus emblématiques comme la référence à la laïcité dans l'article 14.

■ La résolution générale se trouvait donc présentée, ainsi amendée, au vote du congrès qui l'adoptait le lendemain à l'unanimité moins une abstention.

■ Au registre des interventions spontanées, le Nord, avec la Ville de Lille notamment, a ensuite fait entendre sa voix centrée cette fois sur le cahier revendicatif. Les interrogations portaient sur l'avenir des ASVP, l'intégration des ASSMAT dans la filière médico sociale ou encore le vaste problème des contractuels.

■ Du côté de la Dordogne, ces sujets de revendication trouvaient un écho dans le cadre d'emploi des agents sociaux si souvent précaires ; tandis qu'en Corse des rectifications techniques étaient apportées dans le chapitre de la filière sportive.

■ Bref, la commission de la résolution générale et du cahier revendicatif s'est caractérisée par un vrai travail de fond qui a donné lieu à des débats et des échanges riches et constructifs avec la participation de nombreux autres délégués répartis sur l'ensemble du territoire.



■ Ainsi en a-t-il été particulièrement de la définition des accords majoritaires et plus encore de la question délicate et non encore tranchée du futur « Super Conseil Supérieur »...

Mais ce qui est ressortie in fine de cette séance a été le souhait de voir l'instauration de groupes de travail, au niveau fédéral, sur des questions de fond de ce genre car notre avenir réside dans notre capacité à anticiper donc à pouvoir proposer avant de devoir s'opposer.

Christine Josset-Villanova  
Rapporteur de la Commission

Pour tout problème de réception de l'UNSA Mag, ou pour tout changement d'adresse, veuillez contacter cette messagerie :  
[territoriaux.magazine@unsa.org](mailto:territoriaux.magazine@unsa.org)

## DÉVELOPPER POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



■ Au Congrès de Saint Nazaire en 2006, nous avons posé comme axe majeur : UNE PLUS GRANDE REPRESENTATIVITE DE LA FÉDÉRATION A TOUS LES ÉCHELONS.

Nous l'avons fait. Nous siégeons dans tous les organismes paritaires de la territoriale et à tous les échelons. Cette première victoire est le fruit de notre détermination et l'engagement de tous, à rassembler nos forces dans toutes les collectivités territoriales.

■ Avec la rénovation du dialogue social, les règles vont changer. L'UNSA Territoriaux doit prendre en considération ces nouvelles dispositions tout en poursuivant son développement de terrain.

En effet, chaque militant doit être l'ambassadeur de notre fédération dans les collectivités auprès des collègues territoriaux, pour créer partout où nous le pourrons des syndicats UNSA. Etre forces de propositions sur les nouveaux enjeux du service public de proximité aujourd'hui menacé, doit être notre objectif prioritaire.

■ Nous devons prendre toute notre place dans les centres de gestion, nous permettant ainsi de promouvoir la fédération dans l'ensemble des structures territoriales affiliées.

■ Nous devons également renforcer notre présence dans les collectivités territoriales qui ont leurs propres instances paritaires, en restant ce que nous sommes, des militants de terrain à l'écoute des agents territoriaux.

■ Le fait d'être enfin reconnu comme organisation représentative nous confère de nouvelles responsabilités. Nous devons développer et améliorer notre activité revendicative en regroupant l'ensemble des terri-



toriaux, quelques soient leurs catégories, leurs filières, leurs cadres d'emplois, tout en tenant compte, certes de la diversité des secteurs, mais en n'oubliant jamais que la fonction publique territoriale, c'est un tout. Un tout qui fait notre force.

■ Cela passe naturellement par le développement d'un syndicalisme de proximité. Nous devons accentuer cette forme de syndicalisme, nous devons l'ériger en modèle, nous devons construire les outils du syndicalisme de terrain.

■ L'avenir de nos syndicats, l'avenir de notre fédération, passe par le développement continu, par des outils fédérateurs pour amplifier notre travail de terrain et pour renforcer nos structures de proximité. Cela exige une fédération forte, ambitieuse et structurée pour proposer à l'ensemble des agents territoriaux, un syndicalisme d'avenir : le nôtre !

Patrick Rouzier – SGA  
en charge du développement.



### CONTACTS

Christine JOSSET-VILLANOVA  
04 95 10 94 98

Patrick ROUZIER  
06 50 89 89 91

### UNSA TERRITORIAUX

21 rue Jules Ferry  
93177 Bagnole Cedex

Tél : 01 48 18 88 36

Fax : 01 48 18 88 35



# L'UNSA TERRITORIAUX

## RUBRIQUE

### LES INVITÉS DU CONGRÈS « ILS ONT DIT »



■ Alain OLIVE, Secrétaire Général de l'UNSA, salue le courage de l'UNSA TERRITORIAUX qui a su faire la démonstration de sa capacité à grandir et à fédérer des

équipes militantes fortes et dynamiques. Il rappelle que la question de l'emploi est au centre des préoccupations de l'UNSA et en particulier le chômage des jeunes et juge les mesures prises par le gouvernement insuffisantes

« La crise va durer, la dette plombe le budget, l'endettement général dépasse 80% du PIB. Des choix ont été faits que l'UNSA n'approuve pas, le maintien du bouclier fiscal, la suppression de la taxe professionnelle..... »

En ce qui concerne le déficit de la Sécurité Sociale, 30 milliards d'euros, les mesures qui ont été prises comme l'augmentation du forfait hospitalier, la diminution du remboursement des médicaments ou la fiscalisation des indemnités journalières en cas d'accident du travail sont inadaptées. Pour l'UNSA, il faut imposer les stocks option, ne pas augmenter les honoraires médicaux.... et avoir un vrai débat de fonds sur la réforme des retraites en 2010.

Alain OLIVE évoque le Congrès de l'UNSA à Pau qui confirme que l'UNSA est une organisation interprofessionnelle, public privé et que l'on va se battre face à la loi du 2008 sur la représentativité.

Il conclut que l'UNSA TERRITORIAUX a tous les atouts pour devenir une des organisations de territoriaux les plus importantes.



■ Elisabeth DAVID, Secrétaire Générale de l'UNSA FONCTIONNAIRES rappelle que l'UNSA TERRITORIAUX a pris toute sa place dans les instan-

ces de l'UFF et travaille avec efficacité sur de nombreux dossiers, les derniers en date étant la réforme de la catégorie B et celui sur les conditions de travail.

« D'autres grands chantiers nous attendent à brève échéance et c'est le travail collectif de toutes les fédérations de l'UNSA qui nous permettra d'être toujours plus forts. »

Elle insiste également sur la mise en oeuvre des accords de Bercy et des nouvelles règles de la représentativité dans la fonction publique.



■ François DELUGA, Président du CNFPT se félicite que l'UNSA TERRITORIAUX ait retrouvé toute sa place dans les instances du CNFPT, dont elle avait été

écartée avec si peu d'élégance en 2003. Il rappelle que deux missions ont été confiées à l'UNSA TERRITORIAUX, le développement durable et la transversalité entre les différentes fonctions publiques européennes.

« Je partage les valeurs de l'UNSA que sont la laïcité, le développement d'un service public de qualité bien ancré sur le territoire ».

Il insiste sur les missions du CNFPT, partenaire incontournable des collectivités territoriales en matière de formation professionnelle au service de tous les agents et tout particulièrement ceux qui en ont été exclus jusqu'à présent.»



Lors de notre congrès fédéral, la confiance des délégués a été renouvelée envers les membres du bureau fédéral sortants. Cette confiance va directement à notre Secrétaire Générale Catherine Guérin qui a animé l'équipe ces dernières années. Par ailleurs, sept nouveaux membres ont été élus, dans la perspective du renouvellement et de la consolidation de notre fédération. C'est donc aujourd'hui une équipe fédérale de 26 membres qui aura la responsabilité d'animer et de développer notre fédération.

